SPORTS

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

PING-PONG

A Jacques COURMONT la Coupe Populaire

Dimanche se déroulait à l'O.I.C.L. le tournoi annuel dit Coupe Populaire, réservé aux joueurs non classés. De nombreux jeunes de la région lilloise y participèrent. C'est finalement le grand espoir de la Stella de Lille, Jacques Courmont, récent vainqueur de la 3e série du Tournoi d'Automne qui l'emporta, battant en finale, par 3 à 1, son coéquipier Jacques Matrat, champion des Flandres Cadet 1943. Les 1/2 finales avaient vu les victoires de Courmont et Matrat sur Verveecke (O.I.C.L.) et Hutchinson (P.P.C.H.). Notons également la belle tenue de Marescaux, Donnay (O.I.C.L.), ce dernier ex-champion du Nord Cadet Universitaire, Regolle (Haubourdin) et Hoffman (Hellemmes) qui parvinrent en 1/4 de finale.

LE DIABLE ENLÈVE LES CORS

S.A.E.L. Ets Phar Weinmann, Epernay Visa N° 1894 P.6164

CYCLISME

TEISSÈRE GAGNE A LA TURBIE

La course de côte de La Turbia a été gagnée par Teissère, sur France Sports pneus Dunlop, en 1 h. 45', devant Gianello et Benoit Faure.

Quintonine

HÉLIN Pm. CHATEAUROUX Visa 846-P-3831

HOCKEY

LA FINALE DE LA COUPE F. GRIMONPREZ

LILLE H.C. (3) BAT LILLE M.C. (1) PAR 3 BUTS A 1

Renouvelant en tous points son match du dimanche précédent contre le Lille Université Club, l'équipe 3 du L.U.C. a emporté de haute lutte la Coupe Félix Grimonprez.

Dans l'ensemble de la partie le L.H.C. (1) afficha une petite supériorité mais les chevronnés tels Vandame, R. Grimonprez et autres R. Wallaert aurent profiter au maximum des occasions offertes et scorèrent par trois fois tandis que l'attaque adverse s'émoussait sur une défense solide ou brillait particulièrement Ducoin.

A l'issue de la rencontre M. Grimonprez père eut le plaisir de remettre la Coupe instituée pour honorer la mémoire du regretté Félix à son deuxième fils René qui jouait dans l'équipe gagnante.

LES FEMMES APPRÉCIERONT

Les nombreuses femmes qui ont à se plaindre de troubles circulatoires apprécieront l'action bienfaisante des Gouttes Florides. Cette préparation végétale régularise la circulation et combat les ennuis du sang chez la femme de la puberté bien au-delà du retour d'âge. Le flacon de Gouttes Florides, 16 fr 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30 ttes phies. Lab Hélin, Châteauroux, Visa 846 P. 3337. 11.247

CHAMPIONNATS DES FLANDRES

Les premières rencontres des divisions de Promotion et de 2e série se sont jouées par une pluie battante qui, malheureusement, a occasioné plusieurs forfaits.

En promotion les Vétérans du L.U.C. prennent délibérément la tête en battant la nouvelle équipe valenciennoise par 7 buts à 2. Derrière eux l'O.I.C.L. (A) s'inscrit en ayant battu les Vétérans de Cambrai par 2 buts à 1. Aucun résultat ne nous est parvenu du match S.A.D.-R.C.A.

En 2e série, le Stella Marcq en déplacement à Valenciennes a battu la 2e de l'U.S.V.A. par 3 buts à 0 ; le L.U.C. (2) a battu par ce même score le S.A.D.(2), l'O.I.C.L. (2) a battu le S.U.C. par forfait tandis que, chose curieuse, le L.H.C. (3) battait également par forfait le L.H.C. (2).

LA COUPE DE FRANCE

Dimanche prochain 14 novembre, les rencontres suivantes auront lieu pour le deuxième tour de la Coupe de France :

Roubaix à 14 h. 30 : P. C. Roubaix - A. S. Bourse ; Lille rue Berthelot à 15 h. : L.U.C.-S.S. Germain; Douai à 15 h. : S.A. Douai-C.O.I.F. ; Paris à 14 h. ; Stade Français-O.I.C.L. ; Paris à 14 h. : U.A.I.-A.O. Cambrai.

Début des « Sports » en 2me Page

ESTOMAC INTESTIN

Les changements de régimes provenant des restrictions actuelles font qu'un grand nombre de personnes digèrent difficilement. Les malades de l'estomac doivent mastiquer lentement leurs aliments et boire peu en mangeant. A la fin des repas, la prise des EUPEPTASES DUPEYROUX fera généralement disparaître les lourdeurs, aigreurs, renvois, flatulences, constipations, douleurs sourdes ou pelgnantes, l'aérophagie, dont souffrent les dyspeptiques et gastralgiques et les porteurs d'ulcères d'estomac ou d'intestin. Labor. du Docteur Dupeyroux, 5, Rue du Docteur-Lancereaux, Paris. - Visa N° 134-P-5812

EUPEPTASES DUPEYROUX

Comment devenir Fort en mangeant du Fer aux repas

Notre sang appauvri ne tire plus toutes les substances fortifiantes de ce que nous mangeons ; nous nous affaiblissons. Pour avoir un sang généreux, capable de puiser 3 à 5 fois plus d'énergie de la même nourriture, suivez pendant 30 jours le "régime ferré" — véritable cure de surprofit alimentaire — en prenant 2 pilules Pink avec chaque repas. Naturel et digestible comme le fer alimentaire des épinards ou lentilles, grand régénérateur du sang, le fer fortifiant est concentré dans les pilules Pink sous une forme médicinale si active que 4 semaines suffisent le plus souvent pour enrichir le sang anémié de 400 à 600 millions de globules rouges nouveaux, si bien que la vitalité augmente dans toutes les cellules de l'organisme. De jour en jour la vigueur s'accroît; le poids remonte, les couleurs reviennent. 2 pilules Pink par repas. Toutes pharm. Lab. Clars & Biget, 71, rue de Colombes, Asnières. Visa n° 82 P. 7236.

L'ÉLECTRICITÉ s'apprend aussi... par CORRESPONDANCE

ECOLE CENTRALE DE T.S.F 12 rue de la Lune - Paris

sachets à raviver et... TEINTURES à l'HIRONDELLE donnent aux TISSUS une vie nouvelle

Produits des Ets Richter Lille

SEMNO

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 9 Novembre 1943. — Soleil : Lever à 7 h. 51; Coucher à 17 h. 17.

Aujourd'hui : St-Théodore. Demain : St-Juste.

A CHAQUE CHANGEMENT DE SAISON faites une cure d' URODONAL vous vous porterez mieux.

Pr CHATELAIN, 107, Bd de la R.-Marchand, COURBEVOIE Visa 444 P. 404

LE "RÉVEIL AGRICOLE"

LES COLLETS DE BETTERAVES SUCRIÈRES PEUVENT-ILS ÊTRE LA CAUSE D'ACCIDENTS MORTELS DANS UN CLAPIER ?

Il résulte d'expériences de W. King Wilson, Dituro et de K.D. Downham vétérinaire au Harper Adams College (Angleterre), que la consommation séparée des racines aussitôt après l'arrachage, ont causé la mort de lapins Angora blancs, alors que des Havane, recevant la même ration, restaient en bonne santé.

Les chiffres indiquant que le montant total des têtes de betteraves dans la ration est probablement de moindre importance que la combinaison des aliments.

Les cas de mortalité ne se sont produits qu'à partir de la 5e semaine de cette alimentation, alors que par suite de pluies répétées, les feuilles étaient en voie de décomposition et recouvertes de beaucoup de terre. Les autopsies semblent indiquer que les troubles digestifs sont dus à la souillure des feuilles, mais aucune explication n'est cependant donnée de la raison pour laquelle les Angoras ont été plus sensibles que les Havanes.

A notre avis, les feuilles de betteraves sont trop aqueuses pour convenir à l'alimentation du lapin : seuls les collets incorporés à une ration sèche (son ou foin) peuvent être utilisés avec avantage.

ALPHI - LAPIN GUERIRA VOS LAPINS

UNE FRÉQUENTE ANOMALIE DE L'ŒUF

Les traces de sang que l'on observe fréquemment dans les œufs ne doivent pas être considérées comme une altération, ni même comme une anomalie contribuant à rendre plus rapides les modifications qui se produisent normalement.

Ce phénomène représente une hémorragie d'une ou deux gouttes de sang qui se produit parfois au moment de la rupture de la membrane celluleuse dans laquelle se développe l'ovule jusqu'à la maturité.

Cette trace de sang ne plaisant pas à la plupart des consommateurs, on procède régulièrement dans certains élevages au mirage de tous les œufs récoltés, afin d'éliminer ceux qui ne sont pas d'apparence parfaite.

A quoi est due la plus ou moins grande fréquence des taches de sang ? On ne l'a pas jusqu'alors établi expérimentalement. On pense qu'elle est la conséquence de l'alimentation intensive des poules, et d'une forte production d'œufs. On a supposé aussi qu'elle résultait d'une inflammation, de l'ovaire due au Bacillus Pullorum, mais on ne peut admettre cette cause parce que, dans ce cas, les ovules au lieu d'être fortement distendus, sont flasques et de couleur brune, ce qui indique plutôt une faible circulation sanguine.

En résumé, il n'y a pas actuellement de procédé permettant d'empêcher la production d'œufs tachés de sang, puisqu'on n'en connaît pas la cause exacte. Le seul moyen de ne pas en trouver au moment de la consommation sous la forme d'œufs à la coque, consiste à les éliminer par un mirage préalable ; dans les omelettes les taches de sang passent inaperçues.

Il n'en serait pas moins intéressant et utile d'être fixé sur les causes de cette anomalie, et cette recherche mérite de retenir l'attention des éleveurs. — Paul DUBUS.

AYEZ UN MÉTIER EN MAINS : COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, CORRESPONDANCE, SECRÉTARIATS, LANGUES, ETC. PIGIER vous garantit une PRÉPARATION SÉRIEUSE et RAPIDE Cours par correspondance, 53, r. de Rivoli, PARIS Notice Générale R. gratuite — 92 années de succès —

Une heureuse découverte pour les rhumatisants

Un nouveau corps synthétique a été découvert, et des travaux scientifiques récents ont démontré son extraordinaire pouvoir antirhumatismal. Aucune douleur d'origine arthritique ne résiste à l'action du FINIDOL, produit composé avec cette découverte. En outre, ce nouveau corps élimine l'acide urique et la cholestérine, et s stoppe s ensuite leur production dans l'organisme. On a donc enfin trouvé, avec FINIDOL, un véritable remède spécifique du rhumatisme (même déformant), de la goutte, de la sciatique, des névrites, du lumbago, des névralgies et des autres diathèses arthritiques.

FINIDOL ne contenant aucun poison, ni stupéfiant, est parfaitement toléré par tout l'organisme, même en prises longtemps répétées, sans réaction nuisible sur aucun organe, notamment sur l'estomac, le foie, les reins et le cœur ; on peut donc suivre, avec ce médicament, des cures prolongées.

Enfin FINIDOL, non toxique, est encore un antifièvre, un bon somnifère non constipant et un calmant des nerfs sans accoutumance. Il calme aussi les s crampes et barres s d'estomac. FINIDOL, toutes pharmacies, 24.50 la boîte pour une cure de 15 jours en moyenne. Laboratoire SALVOXYL, à ROCHECORBON (Indre-et-Loire). Visa 1062 P 52

ANNONCES LÉGALES

COUR D'APPEL DE DOUAI. — SECTION SPÉCIALE. — Extrait d'un arrêt de la Section Spéciale du 14 octobre 1943. — Les nommés : LARCHEZ Louis-Charles, fils de Victor et de TIRMAN Céline, âgé de 39 ans, né le 26 mai 1904, à Lille, manœuvre, demeurant à Seclin (Nord), rue de Wattiessart . 2) DELCROIX Georges-Auguste, fils de Auguste et de Sylvia LEFEBVRE, né le 7 octobre 1905, à Oxelaere (arr. d'Hazebrouck) âgé de 38 ans, marchand ambulant, demeurant à Tourcoing, rue de Denain. 12. Tous deux actuellement en fuite, ont été condamnés par arrêt de la Section Spéciale de Douai du 14 octobre 1943, à chacun : trois ans de prison et 1.200 francs d'amende pour : Activité communiste ; Reconstitution de parti ; Publication et détention de tracts ou d'écrits communistes, délit commis dans l'arrondissement judiciaire de Lille, en 1942 et 1943. La Cour a ordonné l'insertion de l'arrêt dans trois journaux et l'affichage à la porte des condamnés. Le tout par application des articles 1 et suivants de la loi du 5 juin 1943. — Pour extrait conforme. Le Greffier : Maurice FOSTIER. — Le Procureur général (signé) : ILLISIBLE. 772

COUR D'APPEL DE DOUAI. — SECTION SPÉCIALE. — Extrait d'un arrêt rendu par la Section Spéciale de Douai, le 14 octobre 1943. — Le nommé RUELLE René-Ghislain, fils de Emmanuel et de Léa LEBON, âgé de 25 ans, né le 10 janvier 1917, à Prisches (arr. d'Avesnes), employé, demeurant à Croix-Caluyau, Route Nationale, numéro 32, actuellement en fuite, a été condamné par arrêt rendu par défaut, le 14 octobre 1943, à cinq ans de prison et 1.200 francs d'amende, et interdit pendant 5 ans de l'exercice des droits énumérés à l'art. 42 du Code Pénal pour : Activité communiste ; Reconstitution de Parti communiste et détention de tracts ou d'écrits communistes, délit commis dans l'arrondissement judiciaire d'Avesnes, en 1943. — La Cour a ordonné l'insertion dans trois journaux du département et l'affichage à la porte du domicile du condamné. Le tout par application de l'article 1 et suivants de la loi du 5 juin 1943. — Le Greffier : Maurice FOSTIER. — Vu : Le Procureur général (signé) : ILLISIBLE.

COUR D'APPEL DE DOUAI. — SECTION SPÉCIALE. — EXTRAIT D'UN ARRET RENDU PAR DEFAUT PAR LA SECTION SPECIALE LE 16 OCTOBRE 1943. — Les nommés : 1 CHIEUS Louis, né le 17 septembre 1906, à Ennetières-en-Weppes, sans profession, demeurant à Armentières, 5, rue Jules Ferry ; 2) VERFAILLIE Marcel (évadé du camp surveillé d'Ecrouves M.M.) ; 3) LASOU Rémi, âgé de 34 ans, né le 14 janvier 1906, à Roubaix, libraire, demeurant à Roubaix, boulevard de Fourmies ; 4) GALMACE Edgard, 45 ans, né le 30 novembre 1897, à Lille, domicilié à Lille, 5, rue Denfert-Rochereau. Tous quatre actuellement en fuite, ont été condamnés par défaut par arrêt de la Section spéciale de Douai, du seize octobre 1943, à chacun 5 ans de prison et 1.200 francs d'amende, et interdits pendant 5 ans de l'exercice des droits énumérés à l'article 42 du Code pénal, pour : Activité communiste ; Reconstitution de Parti Communiste, et Publication et détention de tracts ou écrits communistes. Délit commis dans l'arrondissement judiciaire de Lille, en 1942 et 1943. — La Cour a en outre ordonné l'affichage de l'arrêt à la porte du dernier domicile de chaque prévenu et l'insertion dans trois journaux du département. Le tout par application des articles 1 et suivants de la loi du 5 juin 1943. — Pour extrait conforme. Le greffier : Maurice FOSTIER. — Vu : Le Procureur général (signé) : ILLISIBLE. 774

COUR D'APPEL DE DOUAI : 3e CHAMBRE. — Le nommé Gest Emile - Eugène, âgé de 57 ans, né le 20 octobre 1876, à Boulogne-sur-Mer, gérant du journal s LE REVEIL DU NORD s à Lille, a été condamné par arrêt de la Cour d'Appel de Douai, du vingt octobre 1943, à mille francs d'amende et 10.000 francs de dommages-intérêts envers la demoiselle Yvanne RIQUART, partie civile, pour diffamation par voie de presse, délit commis à Arras, le 11 janvier 1943. La Cour a ordonné l'insertion de l'arrêt dans les journaux s Le Réveil du Nord s, s Le Courrier du Pas-de-Calais s et s Le Télégramme s aux frais du condamné et de la Société s La Presse Populaire s civilement responsable. Le tout par application des articles 23 et suivants de la loi du 29 juillet 1881. — Pour extrait : le greffier : Maurice FOSTIER. — Vu: Le Procureur général : Ch. FONTANGES.

Etude de Maître André CHATTELEYN, Avoué à Lille, 27, Boulevard Vauban. — VENTE PAR SUITE DE LICITATION ENTRE MAJEURS ET MINEURS. (Cts VILAIN-VILLIE). — Le mercredi 15 décembre 1943, à 14 heures, au Palais de Justice de Lille. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués. Autorisation préfectorale, préalable, indispensable Il est recommandé de la demander un mois avant la vente — VILLE DE LILLE. — Rue Catel Béghin, Nos 24 et 26. DEUX MAISONS A USAGE D'HABITATION. Mises-à-prix : 175.000 fr. et 225.000 francs. Visite : Sur permis délivré par Maître CHATTELEYN, Avoué ou Maître HERLIN, Notaire, les mardi, jeudi et vendredi de 14 à 16 heures. Pour tous renseignements, s'adresser : 1°) A Me André CHATTELEYN, Avoué à Lille, 27, Boulevard Vauban, rédacteur du cahier des charges, poursuivant la vente ; 2° A Me Auguste HERLIN, Notaire à Lille, 122, rue de l'Hôpital Militaire ; 3° Au Greffe du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où est déposé le cahier des charges. 19607

CABINET DUTAT. — CESSIONS, 75, rue de l'Hôpital Militaire, Lille. — Par acte s.s.p., en date à Lille du 16-10-1943, y enregistré s.s.p., le 19-10-43, folio 87, C.I., M. Jean-pierre STROEHLIN-BREHAM, demeurant à Lille, 55, rue de l'Hôpital Militaire, a vendu le fonds de commerce de Fabricant et marchand de Parfumerie, qu'il exploitait à cette adresse, à M. Guy DELAHAYE, demeurant à Courbevoie, 21 rue Carpeaux. Insertion parue au B O. du 30-10-1943. - Les oppositions seront reçues jusqu'au vingtième jour qui suivra la présente insertion, au CABINET DUTAT, 75, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE. — Pour deuxième avis : DUTAT. 14.800

DER ADLER N° 21, publie:

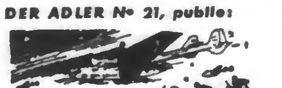

Go 242 – un nouveau planeur de transport de la Luftwaffe / «Spitzberg», Photographies documentaires d'un coup de main allemand sur une base ennemie / Un nouveau record mondial de vol plané / Présentation de nouvelles armes / Une métropole pendant la 5ème année de guerre / Le «Tyrol du sud», etc. etc.

Der Adler

le grand magazine de l'aviation de guerre allemande

Édition française / Frs. 4.—

Renseignements par l'Agence Dechenne, 16/22, rue du Persil, Bruxelles

Etude de Me Michel DEGOUY, avoué à Lille, 28, rue Basse. — SEPARATION DE CORPS - Assistance Judiciaire. Décision du 26 mars 1942. - Jugement rendu par défaut du trib. civ. de Lille du 29 octobre 1943, entre Mme LAHAINE-BOUREL, à Lille, 17, rue Pharaon de Winter. Demand. ayt pour avoué Me DEGOUY, et : M. LAHAINE, à Lille, 16, rue Ste-Barbe. Déf. défaill. Séparation de corps prononcée au profit de la femme. — Pour insertion (signé) : DEGOUY. 776

Etudes de Me Charles WAVRIN, notaire à Vitry-en-Artois et de Me Albert Le Gentil, avoué à Arras, 6, rue Putevin. — COMMUNE et TERROIR de BIACHE-SAINT-VAAST - TERROIR D'HAMBLAIN-LES-PRES. — A VENDRE SUR LICITATION : UNE MAISON, un terrain à bâtir et trois pièces de terre en labour, ainsi qu'un mobilier meublant. — Il sera procédé, aux jour, heure et lieu ci-après indiqués, par le ministère de Me Charles WAVRIN, notaire à Vitry-en-Artois, désigné à cet effet, à la vente par adjudication publique au plus offrant et dernier enchérisseur des biens ci-après désignés: 1) LE MARDI 21 DECEMBRE 1943, à 14 heures 30 (heure légale) à BIACHE - ST - VAAST, dans l'immeuble sis à l'angle de la rue de l'Usine et de la rue Jean Bart, du mobilier meublant suivant : Une table; une cuisinière en tôle et fonte ; une table ronde ; quatre chaises ; étagère ; garniture comprenant pince tisonnier et crochet ; un portemanteau ; une table à allonges ; un buffet à 5 portes ; six chaises ; un buffet étagère ; quatre chaises ; une armoire à deux portes ; vases ; ustensiles de cuisine ; vaisselle ; verrerie ; couverture ; couvre-lit ; linge ; un lit de milieu en fer, avec sommier, matelas et traversin ; oreiller ; une couverture ; draps ; couvre-lit ; table de toilette ; une glace ; un fauteuil en osier ; carpette delaine ; table de toilette ; armoire à glaces ; linges et ustensiles de cuisine divers, etc... — La vente de ce mobilier se fera au comptant et aux conditions lors déclarées — 2) LE MERCREDI 22 DECEMBRE 1943, à quinze heures (heure légale en la mairie de Biache-Saint-Vaast, à la vente des immeubles ci-après désignés : A) Commune et Terroir de Biache-Saint-Vaast : 1) Une maison à usage de commerce avec baraquement en bois y attenant, sis à Biache-Saint-Vaast à l'angle de la rue de l'Usine et de la rue Jean-Bart, avec le terrain sur lequel elle est érigée et en dépendant, d'une contenance de 10 ares 30 ca, cadastrés section B, numéros 203-204, tenant d'un côté à M. Cathelain Olivier, d'autre côté à la rue Jean-Bart et Monsieur Hacquet, dans le fond à un fossé et par-devant la rue de l'Usine. Sur la mise à prix de 50.000 francs ; 2) Un terrain à bâtir sis à Biache-Saint-Vaast, à l'angle de la rue de l'Usine et de la rue Jean-Bart, d'une contenance de 60 mètres carrés environ, cadastrés section B, numéro 527 p, tenant d'un côté à Monsieur Blampain, d'autre côté à la rue Jean-Bart, dans le fond à Monsieur Hecquet et par-devant à la rue de l'Usine. Sur la mise à prix de 2.000 francs ; 3) 10 ares 35 ca environ de terre en labour sis au terroir de Biache-Saint-Vaast lieu dit s entre le chemin perdu et le chemin du Deval-lant s cadastrés section A, numéro 264, tenant d'une liste aux héritiers Nepty Augustin, d'un bout à Fouache et d'autre bout à un sentier, et d'autre liste aux héritiers Léon Briet. Sur la mise à prix de 3.000 francs. — B) Terroir d'Hamblain-les-Prés : 4) 9 ares 80 centiares de terre en labour sis au terroir d'Hamblain-les-Prés lieu dit « Au fond de Biache s, repris à l'ancien cadastre sous le numéro 4 de la section A et au nouveau plan cadastral de ladite commune sous le numéro 253 de la section A tenant d'une liste à l'occupation Fichelle, d'autre liste à l'occupation Marmouzet, d'un bout au Trinquis et d'autre bout au chemin de Pelves, à Biache. Sur la mise à prix de 3.000 fr. ; 5) 30 ares environ de terre en labour sis au terroir d'Hamblain-les-Prés, lieu dit s au Marais s, repris à l'ancien cadastre sous le numéro 497 p de la section B et au nouveau plan cadastral de la dite commune, sous le numéro 381 de la section B tenant d'une liste à Peru-Coubronne, d'autre liste à Coulon Hyacinthe, d'un bout à une personne d'Hamblain et d'autre bout au Trinquis. Sur la mise à prix de 5.000 francs. — Cette vente aura lieu en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil d'Arras, le 13 octobre 1943, enregistrée sur la requête collective de : 1) Monsieur Noël PERU, demeurant à Biache-Saint-Vaast ; 2) Mme Vve Emile PERU-SANGENOT, épouse en secondes noces de Monsieur René PROST, avec lequel elle demeure à Gonay-par-Semur et ce dernier pour l'assister et l'autoriser; ladite dame agissant tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de son fils mineur Robert PERU, né à Paris (XIIe) le 15 avril 1926, tutelle dans laquelle elle a été réintégrée ; Monsieur René PROST, agissant lui-même comme co-tuteur dudit mineur. Ayant Me Le Gentil pour avoué. En présence ou lui dûment appelé de Monsieur Fernand PERU, subrogé-tuteur dudit mineur. Aux clauses, charges et conditions reprises au cahier des charges dressé pour parvenir à la vente desdits immeubles et déposé en l'étude de Me WAVRIN, notaire, à Vitry-en-Artois où les amateurs peuvent en prendre connaissance. — AVIS IMPORTANT : En exécution de la loi du 16 novembre 1940, les amateurs doivent au préalable se munir de l'autorisation préfectorale pour enchérir les immeubles ; les demandes d'autorisation doivent être adressées sur formules spéciales à la Préfecture du Pas-de-Calais. Un délai d'au moins trois semaines est nécessaire pour obtenir ladite autorisation. — Pour tous renseignements, s'adresser à : 1) Me Charles WAVRIN, notaire à Vitry-en-Artois ; 2) Me Albert Le Gentil, avoué à Arras, 6, rue Putevin. — Fait à Arras, le 5 novembre 1943 par l'avoué soussigné poursuivant la vente (Signé) : A. LE GENTIL. — Enregistré à Arras, le... novembre 1943, folio...; case.... Reçu : 30 fr. — Le receveur (Signé) : LEYGUE. — La présente insertion vaut comme insertion légale prévue par le code et tient lieu de celle prescrite par le décret du 29 novembre 1939 en exécution d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal civil d'ARRAS. En conséquence, dans le mois des présentes, toutes personnes et sociétés visées à l'article 1er du décret du 1er septembre 1939, pourra former opposition motivée à la levée de la suspension des délais par lettre recommandée adressée au greffier du Tribunal civil d'Arras.

PILULES FOSTER pour les REINS ET LA VESSIE Toutes Pharmacies Lab. Foster, 25, rue St-Ferdinand, Paris Visa N° 158-P-591

L'ASTHME vous étouffe !

Vous éprouverez un soulagement rapide, vous atténuerez considérablement la violence des crises, vous en éloignerez de plus en plus le retour, si vous avez recours à Calm Asmine (ancien Kalm-Asthmine). Remède d'une efficacité éprouvée contre Asthme, Emphysème, Bronchite chronique. Toutes Pharmacies 18.20. Visa n° 763 P. 468.

Gâtez-les en sauvegardant leur santé

UN aliment délicieux qui nourrit puissamment les enfants : tel est Blédorêve. Avec ses fines farines de céréales, avec son soja qui est une véritable " viande végétale ", avec son sucre, aliment des muscles, Blédorêve est le déjeuner et le goûter parfait des jeunes. Blédorêve se digère facilement. Il régale petits et grands. Blédorêve, c'est vraiment le rêve ! B. 85-II

BLÉDORÊVE IBLED

* Cacaoté ou simplement sucré Se prépare à l'eau ou au lait

Jep & Carré

Etudes de Me PARMENTIER, avoué à Avesnes et de Me HIOLLE, notaire à Bavay. — VENTE d'une propriété à usage de ferme sise territoire d'Houdain-les-Bavay et St-Waast-la-Vallée. L'adjudication aura lieu le lundi 13 décembre, à 14 heures, en la mairie de Bavay. En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil d'Avesnes, le 11 août 1943, aux requête, poursuites et diligences de : 1) Madame CHARLIER Marie-Thérèse, sans profession, demeurant à Houdain-les-Bavay Vve de M APOSTOLO Jack-Apostolo ; 2 Madame CHATRY Marie, institutrice, demeurant à Bettrechies, Vve de M. CHARLIER Maxime, s agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de : 1) Monsieur Maxime - Onésime - Octave CHARLIER né à Lille, le6 juin 1925 ; 2) Mademoiselle Emilie - Sophie - Adéline CHARLIER, née à Chalons-sur-Marne, le 11 janvier 1930. Ses deux enfants mineurs nés de son mariage avec M. Maxime-Aimé CHARLIER, son défunt mari s Et en présence ou lui dûment appelé de Monsieur Paul LHOTELLERIE, cultivateur, demeurant à Houdain-les-Bavay s agissant en qualité de subrogé-tuteur ad hoc, des deux mineurs CHARLIER ci-devant nommés, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée aux termes de la délibération du Conseil de famille desdits mineurs, prise sous la délibération de Monsieur le Juge de Paix du canton de Bavay, le 3 septembre 1943 s. Il sera procédé aux jour, lieu et heure indiqués par le Ministère de Me HIOLLE, notaire à Bavay commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de : TERRITOIRES D'HOUDAIN-LES-BAVAY et SAINT-WAAST-LA-VALLEE : Une propriété bâtie à usage de ferme, comprenant maison d'habitation, composée au rez-de-chaussée de quatre pièces, à l'étage de deux grandes chambres et de deux cabinets, cave, grenier, remises, écuries, grange, cour, jardin et pâture, le tout érigé sur quatre-vingt-dix ares trente-sept centiares environ, lieu dit « Praix s, cadastré sur Houdain numéros 2369 à 2373 et 2374 p, et sur Saint-Waast-la-Vallée, numéros 1152 à 1154, pour quatre-vingt-trois ares soixante-dix-huit centiares, tenant à la Route Nationale de Valenciennes à Maubeuge, à MM. GOFFART, TROUILLET et STOCLET. Et la droit à l'indemnité pour dommages de guerre par suite des dommages résultant à la propriété par suite de fait de guerre. Le tout sur la mise à prix de CENT CINQUANTE MILLE FRANCS, ci : 150.000 fr. — RECOMMANDATION IMPORTANTE : Ne seront admis à porter des enchères que les amateurs munis de l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 novembre 1940, à l'effet de demander cette autorisation, les amateurs sont invités à se mettre en rapport dès maintenant avec Me HIOLLE, notaire à Bavay. — Pour tous renseignements, s'adresser à Me HIOLLE, notaire à Bavay, dépositaire du cahier des charges ou à Me PARMENTIER, avoué à Avesnes, poursuivant la vente. — Avesnes, le 12 octobre 1943

Etudes de Me Etienne DELBENDE, avoué à Dunkerque et de Me Jean ALLEMES notaire à Dunkerque — VENTE sur licitation judiciaire en l'Etude et par le Ministère de Me Jean ALLEMES, notaire à Dunkerque, 27, rue David-d'Angers. — Le mercredi 8 décembre 1943 à 15 heures (heure officielle). — COMMUNE DE SPYCKER : UNE FERME appelée s Ferme du Maltoff s située à Spycker (Nord), arrondissement de Dunkerque, (canton de Bourbourg) comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 34 hectares 57 ares 66 centiares de fonds bâti et non bâti, inscrite au cadastre, section unique, numéros 22, 24 55, 57, 60, 61, 63, lieu dit s vers le château de M Kemp s, 169, 170, 171, 192, 196, 197, 198, 199, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221 et 229, lieu dit vers la ferme de Mme Louf pour une contenance totale de 34 hectares 57 ares 66 centiares Et le droit à la participation de l'Etat dans les dépenses qui seront occasionnées par la reconstruction des bâtiments détruits. — OCCUPATION — JOUISSANCE. — La ferme est louée à Madame Dancot jusqu'au 11 novembre 1952 moyennant un fermage annuel égal à la valeur de 141 quintaux de blé. L'adjudicataire aura la propriété de la dite ferme à compter du jour même de l'adjudication et il en aura la jouissance par la perception des fermages à compter du même jour. — VISITE. — Tous les vendredis après-midi. — Mise à prix : Outre les clauses et conditions du cahier des charges, la ferme dont il s'agit sera exposée en vente sur la mise à prix fixée par le Tribunal à : 2.500.000 francs. S'appliquant pour 500.000 francs 2.500.000 francs. S'appliquant pour 200.000 francs constructions de la dite ferme.. — AVIS IMPORTANT. — Aucune personne ne sera admise à enchérir si elle n'est en possession de l'autorisation préfectorale prescrite par la loi du 16 novembre 1940. Pour cette formalité, s'adresser à Me ALLEMES notaire à Dunkerque. — Pour tous renseignements, s'adresser à : 1) Me Jean ALLEMES, notaire à Dunkerque, 27, rue David-d'Angers, commis pour la liquidation et dépositaire du cahier des charges ; 2) Me Etienne DELBENDE, avoué à Dunkerque, 2, rue de Soubise, poursuivant la vente. — L'avoué poursuivant : (signé) : E. DELBENDE. 36.144

Etude de Me Gilbert GODIN, avoué à Douai, 13 rue d'Arleux. — VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE et par suite de surenchère. — Sur les poursuites de saisie immobilière exercées à la requête de Monsieur Xavier - Albert - Jules BOULANGER, demeurant à Douai, 5, place Lhérillier, à l'encontre de Monsieur Albert DELECOURT, demeurant à Paris, 18, rue du Colonel Oudot, il a été prononcé, à l'audience des saisies du Tribunal civil de Douai, le mercredi 20 octobre 1943, à la vente aux enchères publiques d'un immeuble situé à Douai, 2, rue des Huit Prêtres, qui a été adjugé à Madame Carolina ZEDDE, demeurant à Amiens, 23, rue des Majots, moyennant le prix principal de 20.500 francs outre les charges. Mais une surenchère du dixième a été formée par Madame Juliette - Julie HERMANT, veuve de Monsieur Charles - Alfred MARCHANT, demeurant à Douai, 55, rue des Fripiers, contre cette adjudication, à la date du 22 octobre 1943. En conséquence de cette surenchère et à la requête de Madame MARCHANT-HERMANT, il sera procédé après l'accomplissement des formalités légales, à l'audience des saisies du Tribunal civil de Douai, le mercredi quinze décembre 1943, à neuf heures du matin, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné : VILLE DE DOUAI : Une maison à usage d'habitation située rue des Huit Prêtres, numéro 2, comprenant : au rez-de-chaussée : salle à manger, chambre à coucher, cuisine et véranda ; au premier étage : deux pièces ; au second étage : deux pièces, cadastrée section D, numéro 3.068. Sur la mise à prix nouvelle de 22.550 fr. Aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me GODIN, avoué à Douai, et déposé au greffe du Tribunal civil de Douai. Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoué exerçant près le Tribunal civil de Douai. — Purge d'hypothèques légales : Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 697 du code de procédure civile que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales sur l'immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication. Aux termes de l'ordonnance des autorités occupantes du 23 mai 1940, les biens situés en territoires occupés ne peuvent être vendus qu'à toute personne ayant et maintenant son domicile dans lesdits territoires — AVIS IMPORTANT : Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'achater, conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940, peuvent être déclarées adjudicataires. Les personnes ou sociétés désirant solliciter cette autorisation peuvent, si elles le désirent, s'adresser d'urgence à leur avoué — Pour tous renseignements, s'adresser : 1) A Me Gilbert GODIN, avoué à Douai, 13, rue d'Arleux, poursuivant la vente ; 2) A Me Gerard VERLEY, avoué à Douai, 16 ter, rue des Foulons ; 3) Au Greffe du Tribunal civil de Douai, où le cahier des charges est déposé. - Douai le 8 novembre 1943 (signé : G. GODIN. — Enregistré à Douai le 8 novembre 1943. Reçu : 30 fr. (Signé) : LE ROUZIC. 36146

VENTES

Etude de Me G. BAUCHET, huissier à Lille, 17, rue Nicolas Leblanc. — Ville de LILLE, Hôtel des Ventes, 2, rue Sainte-Anne — VENTE JUDICIAIRE : Le mardi 10 novembre 1943, à 14 heures, en la salle des ventes, 2, rue Ste-Anne, à Lille, il sera procédé par le ministère de Me SAUVAGE, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques et par autorité de justice du Mobilier de bureau comprenant : bureaux ; classeur ; foyer ; presse à copier ; 2 motocyclettes marque Terrot et Dresch, de 4 CV ; 1 vélomoteur; une voiture automobile électrique. — Le tout au comptant. 771

Mamans !

Toutes les mères de familles apprécient le célèbre SIROP DELABARRE. Sous le même nom, qui est pour vous une garantie, vous trouverez désormais dans toutes les pharmacies

BÉBÉ-POUDRE DELABARRE COMPOSÉE

qui par son adhérence, sa composition absolument nouvelle, sa grande afficacité, sa facilité d'emploi et sa présentation aseptique en tube pulvérisateur vous donnera entière satisfaction Il adoucit, calme, cicatrise.

Ets FUMOUZE, 78, Fg Saint-Denis, Paris. H. GLOVER, Dr en Medecine, Pharmacien. Visa n° 168 P 5818

VENTES ACHATS LOCATIONS

A VENDRE Mais. habit Wasquehal 6 p. et cuis, gren., pt. jard., e. gz él. Bon état 165.000. Ag HAVAS, 108 Rue de la Barre, Lille 19.109

« AUTO-HALL »

Usagers du Garage. ne ? Voici l'hiver. Songez à votre tranquillité, installez le filtre « AUTO-HALL » en matière spongieuse qui assure par tous les temps et sans crainte de colmatage, un filtrage parfait.

Pour tous renseignements, adressez-vous à M. Léon DEHON Fils, distributeur « AUTO-HALL », à BAVAY (Nord). Téléphone 34, Bavay.

Mais. de Camp. 40 kms Lille, 4 p. cuis., cave, gren., dép. gd jardin, eau, élect., 100.000 fr. 1. P. 108, r. de la Barre. Lille.

A VENDRE A NICE sur b. avenue proximité 2 gares principales, hotel bureau, 26 ch. tout confort. Bains. Appart. Dépend. Licence et matériel restaurant. Prix y compris tous frais achat 700.000 avec 400 comptant BEAUMONT, 18, avenue Victoire NICE.

CESSIONS

Cycles, access., b. situé Lille. Fabric., vente, réparat., matér. compl. 5 ouvriers. 250.000 bénéf p. an, à céd. 275.000.

Ets R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe, LILLE

Bonne droguerie, céd. se retire après fort Prix avec march. : 250.000 fr — FACON, 2, rue Négrier, LILLE 19104

ENTREPRISE TRANSPORT av. camion 4 T parf. état. O. R. N. F. 12, Av. Liège, Valenciennes.

Sommes acheteurs toutes licences transport, payons compatnt

Ets R.I.C.I.N 52, rue Faidherbe, LILLE

DUNKERQUE

CAFE avec chambres à céder - Agence « L'IMMEUBLE » - Dunkerque 19.108

Industriel cherche à reprendre fonds de fabrication et vente de biscuiterie et pain d'épices. — Faire offres à Me MARTIN, Notaire à Lille, 11, r. Jacq.-Giélée. 36110

Recherche portefeuille vin. Ecrire N.A.X.Y. Réveil. 25.622

ENSEIGNEMENT

LANGUES astr. par MOIS Allem Angl Esp Ital Ecole Blanchart ou p cor Lille, 1, rue Basse Gd Place

Inspecteur de Sûreté Gardien de la Paix

Préparation par corresp. ETUDES POLICIERES 5 Bd Beaumarchais. Paris

Toute la Sténo chez vous par correspond. 58 francs. Ecrire 1, rue Basse, Lille.

DEMANDES D'EMPLOIS

Représentant vente produits, grosse vente garantie et détaillants graineterie et droguistes. — Tolérs La Chapelle-sur-Loire (I.-et-L.). — Visa 10.957-6. I. R. 7.

Veilleur de nuit avec chien recherche emploi, prétentions modestes Ecrire C.A.V.T au Réveil. 30579

Cherche travail journée nauf, transf., raccom. Rx ou Tg Ecr. Init. L.V Egalité de Rbx-Tourcg, 3 r. Fidèle Lebouco, Tourcoing. 1.508

Soignez-vous!

Urgente nécessité pour ces malades

Une Méthode qui a fait ses preuves

" VEILLEZ à ce que votre sang reste pur ": c'est la règle d'or de la santé. Si elle était observée, on compterait infiniment moins de malades. Rhumatisants, goutteux, eczémateux, porteurs de varices et de plaies aux jambes, congestifs, etc... sont autant de victimes, en effet, d'un sang chargé d'impuretés. Signalons donc à ceux qui se reconnaîtraient dans cette énumération, les bienfaits d'une préparation comme le Dépuratif Richelet Intégral qui a pour action de désintoxiquer l'organisme et de purifier le sang. De là ses résultats souvent extrêmement heureux sur l'état *local* comme sur la santé *générale*.

Vitalité accrue

Le Dépuratif Richelet Intégral ne s'adresse d'ailleurs pas uniquement aux malades du sang et de la peau ; il est également profitable à ceux qui commencent à ressentir les premiers coups de griffes de l'âge mûr : tassement du corps, raideurs, fatigue, digestions lentes, etc... En apportant à l'organisme ce puissant revitaliseur qu'est le magnésium, le Dépuratif Richelet Intégral procure généralement une agréable sensation de bien-être général et d'entrain. Ttes phies. Prép.: Lab. Richelet, Bayonne (B.-P.).

DÉPURATIF RICHELET INTÉGRAL

D-95-4 Visa N° 361-P-2502

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYE si possible au courant paie et lois sociales, demandé par usine Lille. Ecrire C.A.V.X. Réveil. Visa 10941-8 I.R. 7.

Agence Générale recherche collaborateurs sérieux H. et F., collection intéressante et variée, fortes commissions. Sérieuses références exigées. Mise au courant. - Ecr. CORDONNIER, 205, rue Fg de Roubaix, Lille, qui transmettra. - Visa 10.966-8. I.R. 7. 30611

JEUNE EMPLOYE demandé par usine environs Lille. Ecrire C.A.V.Y Réveil. Visa 10.942-8 I R 7

Me CATRY, Notaire, Aire-sur-Lys (P.-de-C.), demande

Clerc, actes courants

Visa n° 10071-5 I.R. 7.

LIVREUR est demandé pour petite brasserie homme de confiance sachant soigner les chevaux, femme concierge Bon logement chauffé et éclairé Conviendrait à commerçant sinist. bons gages et aidé pour ravitaillement Ecrire N A X X - Visa 10 832-30 I R 7 25 609

CARTON BITUMÉ FEUTRE ASPHALTÉ

Bois occasions - Brouettes - Clapiers et Poulaillers, etc... etc... - Tous les matériaux de construction A. LEROY-MERLIN, 79, Rue de la Gare, NŒUX-LES-MINES.

A vendre : Machine à repasser 1 m 90 Marllère, 57, rue du Sabot Lille. 15 944

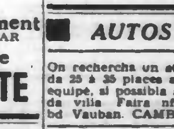

Catalogues sur demande

LE BOIS, LE PAPIER, LA PAILLE SONT avantageusement REMPLACES PAR une bonne BLAKETTE

Brrr... frisson! gare la GRIPPE! vite 'ASPRO'

Laboratoires Aspro, Jean Sallé, pharmac. Les Lilas (Seine). Visa n° 15 P 5350

DIVERS

Plusieurs lots de charpentes métalliques disponibles pour hangars agricoles et petite industrie. Ecrire pour rendez-vous. Ets DELAHAYE Blai, 45 bis, rue Ste-Anne Hautmont (Nord)

ALLUME - FEU TOUFEUTOUFLAM (Double - Paquet) En vente partout

La Maison BAUER Frères PERSIENNES mécaniques et JALOUSIES informe leur clientèle que leur atelier EST TRANSFERE 83, Rue du Faubourg-de-Roubaix, à LILLE —: Téléphone 510.00 :—

Le CARBOLION

C'est merveilleux: cela permet de faire du bon feu.

MACHINES-OUTILS

ACHAT - VENTE Ets H. WATREMEZ 42, r André Caudry (Nd)

POLICE PRIVEE Enquêtes tte nat Surveil. Constats Refér MARCELI. Discretion Télép. 735.38, rue Bourgogne, 64 LILLE (19e année).

Mme Raymonde 2 à 8 h. sauf lundi par correspondance 25 frs 32, rue de Toul - LILLE

Graines Potagères 34 variétés assorties contre remboursem 90 fr Maison V. MAIRIE 155, rue de Paris, LILLE

MARIAGES

Ménagère, 45 a., présent. bien, épous. ouvrier sérieux. — LE FOYER, 224, rue Nationale, Lille.

AUTOS

On recherche un autobus de 25 à 35 places assises, équipé, si possible au gaz de ville Faire offre 1, bd Vauban, CAMBRAI.

A vendre: 2 pneus 31x4x45; 2 chambres à air 30x3 1/2, état neuf; 1 roue desecours Ford MANDLER Maurice, rue de la Boëtie, Marbaix par Dampierre (Nord). 8706

Acheteur camion 3 à 5 tonnes. DOUEZ, 60, rue de Paris, Valenciennes. - Téléphone 38.72. 25624

DETTES

M. Charles LAGRENÉE, demeurant à Gosnay, informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Albertine THARAUD.

Madame MATHE, née Olympe DERACHE, demeurant rue Paul Bert, 242 (Fosse 9) Lens, fait connaître au public qu'elle n'a jamais fait de dettes et qu'ayant toujours travaillé pour subvenir à ses besoins, elle n'a nullement l'intention d'en contracter. 8114

A

Imprimerie du Réveil du Nord 101, rue de Paris, LILLE Le Gérant : Emile GEST.